

## Changement climatique : le Pacte civique s'exprime

---

*Projet de contribution du Pacte Civique*

*Version 2 du 23/11/2015, validée*

### Pacte civique et crise écologique

Le Pacte civique<sup>1</sup> est né d'une analyse de la crise globale affectant notre pays, l'Europe et le monde<sup>2</sup>. Cette crise, et les risques d'effondrement qu'elle porte en germes, affectent à peu près tous les aspects de la vie en société ; elle est à la fois économique, financière, écologique, culturelle, politique et morale.

La « crise » écologique était donc présente aux sources même de notre mouvement ; elle regroupait, à l'époque, les problématiques liées au climat, à l'énergie, et à l'alimentation. Elle induisait déjà un profond bouleversement de nos façons de penser et d'agir, à travers une triple prise de conscience<sup>3</sup> :

- ✚ « **conscience des limites de la nature** : on ne peut prélever indéfiniment des ressources finies ;
- ✚ **conscience des limites de l'intérêt personnel**, mis en compétition avec celui d'autrui : les intérêts égoïstes sont sources d'inégalité et leur somme ne garantit pas l'intérêt général ;
- ✚ **conscience des limites de l'accumulation des désirs** de tous ordres produits par les systèmes en place, qu'ils n'ont plus les moyens de satisfaire. »

Elle appelait un progrès conjoint et simultané des comportements individuels, du fonctionnement des organisations et des politiques mises en œuvre, appuyé sur les 4 valeurs cardinales de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité.

Les agressions et les prédatons humaines sur la nature ont de **multiples conséquences** : régression de la biodiversité et évolution inquiétante de certaines espèces animales ou végétales, dégradation de l'écosystème marin, diminution des ressources en eau, pollution de l'air, avec ses conséquences sanitaires, et bien sûr, le changement climatique auquel cette contribution, qui s'inscrit dans le mouvement citoyen préparatoire à la **COP 21**, est consacrée.

### Où en sommes-nous 4 ans après ?

Le 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC<sup>4</sup>, publié en 2013 et 2014, renforce les inquiétudes soulevées par les précédents.

---

<sup>1</sup> Collectif d'associations et de citoyens lancé en mai 2011

<sup>2</sup> Voir en particulier la « plateforme » du Pacte civique : <http://www.pacte-civique.org/PlateForme>

<sup>3</sup> Extraits de la Plateforme, §1

<sup>4</sup> Explications et accès aux textes sur plusieurs sites, par exemple : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-5e-Rapport-du-GIEC-.html>

En s'appuyant sur d'innombrables mesures de divers paramètres climatiques (température des terres, de l'air et des océans, fréquence des épisodes « extrêmes », niveau des eaux marines, volume des glaciers et des banquises, épaisseur du manteau neigeux, composition de l'atmosphère, etc.), il constate que le changement climatique est **déjà largement à l'œuvre**, constat résumé par un chiffre : en 2010, la hausse des températures atteint déjà +0,85°C par rapport à la période préindustrielle.

En s'appuyant sur des modèles climatiques de plus en plus complets, il confirme le rôle primordial des émissions de gaz à effet de serre *anthropiques* dans le dérèglement climatique, et scrute le futur :

*« Si nous ne faisons rien, la hausse des températures pourrait atteindre jusqu'à 5°C en 2100 (par rapport à la fin du XXe siècle). Pour limiter ce réchauffement à 2°C (par rapport à la période pré-industrielle), le GIEC indique qu'il faudra réduire fortement les émissions mondiales de GES (entre 40 et 70% en 2050 par rapport à 2010 puis les ramener à presque 0 en 2100)<sup>5</sup>. »*

Après l'échec de la conférence de Copenhague en 2009, il y a vraiment urgence à agir, et **le Pacte civique ne peut que se joindre à l'intense mobilisation de la société civile mondiale<sup>6</sup>**, appelant les gouvernants de ce monde à prendre enfin des engagements sérieux et effectifs sur deux points essentiels :

- ✚ le financement mondial de **l'adaptation au changement climatique** ;
- ✚ une réduction drastique, pays par pays, des **émissions de gaz à effet de serre**.

Tel est l'enjeu de la **conférence de Paris (COP 21)**, qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre prochains, marquée par une importante mobilisation de **la société civile et de ses organisations** ; son expression risque malheureusement d'être affaiblie, dans une actualité marquée par les attentats du 13 novembre, et limitée par les dispositions liées à l'état d'urgence en vigueur.

## Quelques messages et propositions à verser au débat

De la place qui est la nôtre, celle d'un collectif citoyen nullement spécialisé dans les questions climatiques, mais soucieux de contribuer à « l'invention d'un futur désirable pour tous », nous souhaitons insister sur quelques points :

### *La sobriété plus que jamais nécessaire*

Nous pensons que l'ampleur des efforts à fournir en matière d'économie d'énergie, mais aussi de partage des ressources ne pourra faire l'économie, dans les années à venir, d'un changement important, voire radical, de nos modes de production et de consommation. Il n'est pas honnête de prétendre que la survie de l'humanité pourra être assurée sans que les « producteurs » remettent en cause le modèle thermo-industriel et que les citoyens aisés de tous les pays diminuent fortement leur impact écologique, et donc leur consommation (en particulier d'énergie et de transport). Il est donc essentiel, avec toute la pédagogie nécessaire, de **mettre en place rapidement les nouvelles règles du jeu et les mesures qui les accompagnent**. Faute de quoi on devra, dans quelques années, procéder de manière coercitive.

<sup>5</sup> Extraits du site <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/magazine/cop-21-quels-enjeux>

<sup>6</sup> Et saluer le travail remarquable des nombreuses organisations qui s'activent contre le dérèglement climatique : depuis les petites structures et les individus expérimentant des modes de production et de consommation alternatifs, jusqu'aux grandes ONG qui tentent de peser sur les décisions politiques, en développant une expertise incontestable.

### *Relations Nord-Sud, un impératif de justice*

Les gaz à effet de serre ont cette particularité d'avoir le même effet sur le climat global, quel que soit le lieu de la planète, et (à peu de chose près) l'époque où ils sont ou ont été émis. Dit en d'autres termes, l'accentuation de la sécheresse au Sahel, ou l'accélération de la fonte de la banquise arctique doit autant aux énormes quantités de CO<sub>2</sub> émises aujourd'hui par les centrales au charbon chinoises, qu'à celles émises au 19<sup>ème</sup> siècle par les hauts-fourneaux européens. Ce sont les quantités cumulées qui influencent le climat, ce qui confère aux nations anciennement industrialisées une lourde et durable responsabilité, quand bien même elles parviendraient à réduire considérablement leurs émissions actuelles<sup>7</sup>. La conscience de cette responsabilité devrait les conduire à **un effort particulier pour contribuer au financement de l'adaptation au changement climatique des zones les plus vulnérables**, qui sont souvent les moins bien loties, en termes de ressources financières et technologiques.

### *Agriculture, pâturages et forêts : quels équilibres, quelles connaissances ?*

L'ensemble du système « *agro-sylvo-pastoral* » pèse très lourd dans la production mondiale de gaz à effet de serre (environ 30%, soit légèrement plus que la production d'énergie). Par ailleurs, l'agriculture constitue l'une des activités humaines les plus dépendantes des changements climatiques.

Le système « *agro-sylvo-pastoral* » doit relever **cinq défis** : s'adapter au changement climatique, atténuer les émissions de gaz à effet de serre (voire les compenser grâce à la photosynthèse qui absorbe le CO<sub>2</sub>), préserver la fertilité des sols, améliorer les écosystèmes, et, bien sûr, nourrir l'humanité. Relever ces défis oblige à trouver de **nouveaux équilibres**, ce qui est difficile : par exemple le remplacement de forêts par des cultures vivrières pour nourrir l'humanité s'oppose à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

Le souci des générations futures impose en outre de surveiller de très près les dérives dans le recours à la génétique et à l'utilisation des produits chimiques, bactériologiques...

Pour progresser, nous disposons de multiples techniques, en particulier agro-écologiques, la difficulté provenant de leur **mise en œuvre**, soit par une agriculture « chimique » polarisée par la productivité, soit par des agricultures paysannes familiales qui, trop souvent négligées ou méprisées par les pouvoirs en place comme par les organismes d'aide, ne bénéficient pas des soutiens techniques et financiers nécessaires.

**La recherche sur les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et sur les écosystèmes** (à conduire dans le cadre d'une coopération étroite entre tous les acteurs concernés, jusqu'aux consommateurs) **et l'accompagnement de la mutation des agricultures familiales paysannes constituent donc des priorités**, pas suffisamment reconnues, dans la lutte contre le dérèglement climatique.

### *Des institutions plus efficaces*

La lutte contre le dérèglement climatique doit s'appuyer, aux différents niveaux, sur des instances démocratiques où soient débattues les grandes priorités. Malgré bien des défauts<sup>8</sup>, ces instances existent au niveau national (du moins dans les démocraties parlementaires), au niveau européen avec le Parlement de Strasbourg, et au niveau mondial avec l'Assemblée Générale des Nations Unies.

<sup>7</sup> Notons au passage que l'Europe est relativement en pointe dans ce domaine.

<sup>8</sup> Nous aimerions en particulier qu'elles reconnaissent mieux le travail des organisations de la société civile (voir note 6), et se nourrissent davantage de cette ressource irremplaçable.

En revanche, nous manquons, à tous ces niveaux, **d'institutions opérationnelles** ayant autorité en matière de lutte contre le dérèglement climatique, sous le contrôle des instances délibératives : en France, cette compétence est partagée entre de trop nombreux services ministériels et agences, souvent mal relayés localement ; au niveau international, il n'y a pas d'organisation spécialisée, comme peut l'être l'OMC en matière de commerce. **La lutte contre le dérèglement climatique passe aussi par des institutions adaptées et par des gouvernances à la hauteur des défis.**

### *Quelles spiritualités pour répondre aux défis de l'anthropocène ?*

Les valeurs sous-jacentes au « **fondamentalisme marchand**<sup>9</sup> » qui inspire notre système économique, et trop souvent notre système social (culte de l'argent-roi, hédonisme individualiste, primauté de la compétition sur la coopération) conduisent à la dégradation de notre maison commune, et sont manifestement inadaptées à la lutte contre le dérèglement climatique qui propose à chacun de faire des efforts pour le bien de tous, sans contrepartie mesurable.

#### **Mais par quoi les remplacer ?**

Cette interrogation dépasse largement la question du changement climatique ; elle affecte l'ensemble de notre vie sociale comme de notre vie intérieure confrontée aux conséquences tragiques de certains de nos comportements. Abdennour Bidar l'exprime ainsi dans un article récent<sup>10</sup> :

*« Notre crise majeure ... c'est une crise spirituelle d'absence radicale – dans les élites et dans les masses – de vision d'un sublime dans l'homme qui serait partageable entre tous, athées, agnostiques, croyants. Et s'il y en a un, voilà le vrai visage du totalitarisme aujourd'hui : la conspiration terrible, tyrannique et secrète de toutes les forces intellectuelles et sociales qui condamnent l'être humain à une existence sans aucune verticalité. »*

**Quelles valeurs « partageables » pour fédérer la lutte contre le dérèglement climatique ?** Nous ne pensons pas que la sacralisation de la nature mère nourricière<sup>11</sup> constitue une réponse adaptée à notre culture et à nos traditions. Certains préfèrent évoquer, avec Jean-Marie Pelt<sup>12</sup>, un destin partagé entre l'homme et la nature, conduisant celui-ci à protéger la nature pour continuer à bénéficier de ses bienfaits et se protéger lui-même.

En revanche, la **solidarité étendue à l'ensemble de la collectivité humaine**, au « frater », fait partie de nos fondements culturels (particulièrement en France, « patrie des droits de l'homme »). Cette vision recoupe celle de « l'écologie intégrale » prônée par le pape François<sup>13</sup>. Notre nouvelle civilisation ne pourra se générer qu'en s'appuyant sur des fondements et des dynamiques spirituels nous aidant à vivre harmonieusement nos rapports avec l'autre et avec la nature.

Cela signifie que les spiritualités fondées sur la transcendance et le Dieu personnel devront mieux reconnaître en pratique **la valeur et les droits de la nature**, tandis que les spiritualités fondées sur l'immanence auront à prendre en compte la nécessité et la réalité **d'une force éthique poussant au dépassement de soi.**

<sup>9</sup> Suivant l'expression de Patrick Viveret

<sup>10</sup> « *L'absence de spirituel est un problème, pas l'islam* », Le Monde, 27/10/2015

<sup>11</sup> Comme on la trouve, par exemple, dans les fondements spirituels du « Buen vivir » sud-américain

<sup>12</sup> « *Les voies du bonheur* », 2015, Fayard

<sup>13</sup> Encyclique « *Laudato Si - Sur la sauvegarde de la maison commune* », juin 2015, les Editions du Cerf

Et c'est en tous cas **en développant ce lien écologie/fraternité** que nous pourrions encourager la lutte contre le changement climatique, et lui donner des fondements spirituels « partageables » et mobilisateurs :

**Laisser la terre se réchauffer au-delà de 2 degrés, c'est porter préjudice à l'ensemble de l'humanité, présente et future, et d'abord aux plus démunis de ses membres.**

## Conclusion

Cultiver à tous les étages et à l'échelle mondiale, les valeurs de **créativité, de sobriété, de justice et de fraternité** est donc plus nécessaire que jamais. En conséquence, le Pacte civique demande :

- que l'on prenne **davantage conscience des efforts à accomplir par chacun** pour permettre à la fois une **réduction drastique des émissions** de gaz à effet de serre et un **fort développement économique et social** des peuples et des territoires les moins bien lotis. Cette double exigence imposera d'inventer **de nouveaux modes de développement** et des **formes nouvelles de redistribution des richesses** ;
- que les questions écologiques, économiques, commerciales, financières, culturelles et sociales soient **traitées ensemble, dans une logique d'interdépendance**, et non séparément comme c'est trop souvent le cas, en particulier au sein des **institutions européennes** qui représentent, pour la France et les pays membres, l'échelon le plus pertinent et le plus adapté à un traitement global ;
- que les **citoyens soient davantage impliqués** dans la remise en question de nos modes de vie par une intensification de la **démocratie d'exercice**, par l'incorporation dans les **prix des produits** des coûts environnementaux, et par une politique durable **d'encouragement aux initiatives locales et aux investissements « verts »** tels que l'isolation de l'habitat, la construction de petites éoliennes alimentant des collectivités rurales, le recyclage agricole des eaux usées, l'agroécologie, l'implantation de méthaniseurs dans les exploitations agricoles, etc. ;
- que **l'Union européenne** montre la voie en ce domaine et propose la mise en place d'une **organisation internationale opérationnelle prenant en charge l'ensemble de la problématique environnementale**. Celle-ci devra être en mesure de décider à la majorité qualifiée des mesures contraignantes qui s'appliqueront à tous ;
- que le **débat citoyen**, qui s'est renforcé à l'occasion de la COP 21, soit **prolongé** en tenant compte des décisions prises et de celles restant à prendre. Il devra permettre **d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques de lutte contre le dérèglement climatique** et plus largement celles visant à un meilleur équilibre dans le rapport de l'homme à la nature.

Enfin, le Pacte civique s'associe pleinement aux initiatives de la **Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme**, et appelle tous ses adhérents et sympathisants à **signer la pétition « Osons »**.